Table of Public Statutes and Responsible Ministers

Showing All the Chapters of the Revised Statutes, 1985, with Their Amendments and Certain Other Public Acts and Their Amendments

Updated to 2007, c. 25 and Canada Gazette, Part II, Vol. 143, No. 26 (2007-12-26)

Z

Zone de chemins de fer

(Railway Belt)

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

S.R.C. 1927, ch. 116; 1950, ch. 50, art. 10

Zone du chemin de fer et bloc de la rivière de La Paix — 1930, ch. 37

(Railway Belt and Peace River Block Act)

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

Zones spéciales, Loi sur les — L.R. (1985), ch. S-14

(Special Areas Act)

Le ministre de l'Industrie de l'application de la loi en ce qui a trait à la province d'Ontario (TR/91-100); le ministre de l'Industrie en ce qui a trait à la province de Québec (TR/91-100, TR/93-98, TR/93-171, TR/93-206, TR/96-16); le ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien en ce qui a trait aux provinces de l'Ouest (TR/88-115) et le ministre chargé de l'application de la Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique de l'application de la Loi sur les zones spéciales en ce qui a trait aux provinces de l'Atlantique (TR/88-178)

art. 2, L.R., ch. 11 (4e suppl.), art. 17
EEV, L.R., ch. 11 (4e suppl.), art. 18 en vigueur 28.06.88
voir TR/88-119